

Les conseils d'enfants et de jeunes, aujourd'hui et demain (extrait de la Newsletter de l'ANACEJ)

Les conseils aujourd'hui ?

Les conseils aujourd'hui sont bien établis dans le paysage politique de notre pays et occupent une place significative. Ces dernières années, ils se sont élargis de plus en plus aux jeunes et à d'autres échelons territoriaux comme le département et la région. Au plan national s'est imposé le Conseil national de la jeunesse dont on devrait voir le rôle renforcé si les propositions du Haut-commissaire à la jeunesse sont retenues.

Les conseils ont su s'imposer au cours des ans souvent comme un acteur des politiques en direction de la jeunesse. Dans leur mode de fonctionnement et d'action, ils continuent à recouvrir une très grande diversité. Réduits par certains à une simple vitrine, relevant plus d'un affichage de communicant que d'une logique de participation, ils sont le plus souvent non seulement un véritable lieu d'apprentissage de la citoyenneté mais aussi de son exercice à travers les projets et actions qu'ils développent, l'interpellation des pouvoirs publics ou même dans certains cas en pesant sur la décision politique.

Ce dispositif de participation est d'autant plus pertinent, légitime et efficace sur un territoire qu'il se démultiplie à travers d'autres lieux (conseils dans les établissements scolaires ou dans les équipements de proximité ou au sein des structures d'animation, comités jeunes au sein d'associations) ou sous d'autres formes de participation (participation par l'action, mise en œuvre de projets par les jeunes, développement d'associations de jeunes). Les conseils n'en sont pas moins irremplaçables comme instance de participation grâce à leur articulation directe avec une instance politique représentative (conseil municipal, conseil général, conseil régional).

Et après ?

Il est toujours difficile de prédire l'avenir. Les conseils semblent cependant avoir de beaux jours devant eux portés à la fois par la forte demande de démocratie participative dans notre société et la nécessité de répondre au déficit des formes de représentation traditionnelles et de façon plus générale de prendre en compte les formes nouvelles d'engagement des citoyens en général et des jeunes en particulier. La pérennité des conseils passe par leur capacité à répondre à cette nouvelle donne dont ils sont en quelque sorte le produit et par la capacité des élus à inscrire à l'agenda politique la mise en œuvre de politiques de participation des jeunes. De façon plus générale, l'enjeu pour les politiques de jeunesse est de faire de ces instances de participation de véritables lieux d'exercice d'une démocratie participative au prix de se trouver parfois confrontés à des situations conflictuelles mais aussi au risque, si rien n'est fait à voir des antagonismes plus menaçants se voir développer.

Jean-Claude Richez, chargé d'étude et de recherche, mission évaluation /
observation de l'INJE

Marly le roi jeudi 7 janvier 2010.

Newsletter ANACEJ